



Janvier
2022—n°225

l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

LE MOT DU MAIRE



Comment ne pas évoquer cette pandémie qui ne nous lâche plus. Les gestes barrières et le port du masque s'inscrivent maintenant dans notre quotidien.

L'année 2021 restera une année difficile surtout pour les plus fragiles d'entre nous.

Mais aussi pour ceux qui ont la responsabilité de diriger, d'encadrer, de prendre ou d'exécuter des décisions venues de leur hiérarchie. Leur volonté de s'adapter est remarquable.

Il faut en effet aussi régler les problèmes rencontrés chaque jour, pallier les absences de personnel, solutionner le remplacement, gérer les cas contacts, tout en assurant la continuité des services quand cela est obligatoire ou annuler ce que l'on a organisé depuis parfois des semaines.

Nous pensons aux écoles, à la périscolaire, aux associations, à l'EHPAD, à leurs responsables, aux commerçants et aux entreprises qui s'adaptent face à la pénurie de matières premières sans espoir d'en sortir à court terme, car cette situation va se prolonger.

Peut-être, faut-il regarder l'avenir en mettant l'accent sur ce qui devra être notre force pour demain : **le Vivre Ensemble**, la solidarité, la bienveillance, le civisme, montrer et défendre nos valeurs, créer du lien. Ces mots forts de signification chacun d'entre nous peut en être porteur et les mettre en application :

*Dans le mouvement associatif qui se développe grâce au bénévolat et à la volonté d'être un acteur ou un accompagnateur dans la vie, le sport, la culture, la musique,

*Mais aussi avec les plus jeunes : le passeport du civisme offre de multiples aspects pour mettre en valeur le respect des autres, de l'environnement et des institutions et ainsi réaliser des actions sur les thèmes choisis pour cette année. L'un d'eux "le devoir de mémoire" s'est concrétisé lors de la cérémonie du 11 novembre, avec la présence de près d'une quarantaine de nos jeunes, merci à eux et à leurs parents qui ont accompagné ce mouvement patriotique.

Attractivité, Redynamiser et embellir le centre bourg, avec pour objectif d'offrir des espaces disponibles et paysagés pour favoriser et concentrer l'activité commerciale ainsi que les services. Ce chantier entrepris depuis maintenant quelques années va franchir une nouvelle étape en 2022 :

*La construction de la Médiathèque, la rénovation du théâtre et la réalisation des espaces paysagers contigus,

*L'aménagement d'une maison place de l'Eglise pour recevoir des professionnels,

*Dans le tertiaire et les services : le projet d'agrandissement de la Maison de Santé, avec 6 cabinets supplémentaires, dont l'un réservé à l'accueil d'un futur médecin.

*L'aménagement du carrefour de la rue d'Auvergne et De Gaulle (plan de principe après) avec le déplacement de la Pharmacie dans l'angle du carrefour : l'ensemble sera réalisé avec 6 ou 7 locaux,



FUTURE PLACE DE LA SALETTE



*La démolition du jeu de boules est programmée dans un premier temps avec pour but d'assurer l'alignement de la rue d'Auvergne sur celle de la Salette,

*Le déplacement du centre de secours est retardé par suite du report de la construction de la future caserne qui sera positionnée à l'angle des rues Pasteur et Auvergne,

*Le projet de reconditionnement de la station-service de la supérette,

*La mise en place d'aides ponctuelles à la rénovation et l'embellissement des façades du centre bourg,

*Entretien notre patrimoine immobilier avec pour projet d'améliorer partout où il sera nécessaire, à savoir : les vestiaires pour les jeunes footballeurs qui pourraient être implantés sous le porche de la salle omnisports. Mais aussi par la même occasion, pouvoir éliminer l'humidité du sol de la salle de tennis de table et de danse qui s'avère dangereuse lors des compétitions : l'optimisation de l'isolation sera une priorité.

Maîtriser notre développement par la construction d'habitations dans le cadre du PLUIH dont les objectifs sont de densifier la zone urbaine, dans les dents creuses, les friches industrielles, mais aussi dans nos projets de futurs lotissements.

Cet équilibre nous permettra un développement harmonieux tout en modérant nos investissements et ainsi assurer un minimum de 20 permis de construire à l'année.

La réalisation du lotissement de "la Pommeraie" : celui en centre-bourg, serait de l'orienter en partie sur une organisation plus urbaine, (type maisons de bourg). La mise à disposition des parcelles sera prévue pour la fin de l'année.

Le projet d'agrandissement du site périscolaire, lequel devra être opérationnel pour la rentrée de septembre.

Les zones économiques seront à reconsidérer en fonction des évolutions de nos entreprises : là aussi, il s'agit de densifier adroitement.

Sécuriser la circulation

Un pas important a été fait en interdisant le passage des camions dans le centre bourg sauf pour les livraisons et la desserte locale (il y a encore quelques irréductibles malgré tout !)

Nous poursuivons notre action avec la volonté de réduire la vitesse aux entrées et dans le centre de l'agglomération. Pour cela nous devons améliorer le stationnement, développer l'utilisation du vélo mais aussi fluidifier le déplacement des piétons dans la zone urbaine, en aménageant des espaces paysagers.

*Finaliser la réalisation du parking de la rue Clémenceau : prévue en mai.

*Réalisation du chemin sentier qui contourne la cité des oiseaux - pour cet été.

*Entretien nos routes et chemins dans le cadre du programme annuel.

Communication

Sujet que nous abordons rarement mais qui est en constante évolution et surtout indispensable, l'Actualité Landaise distribuée chaque mois en est le témoignage.

L'objectif est de vous informer plus facilement, rapidement et l'info doit être accessible.

La commission s'emploie à accompagner l'étude de la refonte de notre site internet, réception prévue dans les prochains mois.

2022 - c'est aussi l'année de l'élection du **Président de la République**, pour ceux qui sont en âge de voter. Il s'agit non d'un simple droit mais d'un devoir civique.

Ensuite suivra rapidement l'élection des députés qui composent **l'Assemblée Nationale**.

REMERCIEMENTS

À ceux qui contribuent en complétant le service de restauration scolaire, les porteurs de l'Actualité Landaise, les personnes qui participent à l'entretien des croix et arceaux, les chauffeurs bénévoles du déplacement solidaire,

Au personnel communal qui assure les services pendant cette période difficile,

Au comité des fêtes pour l'organisation de « Noël en Manège »,

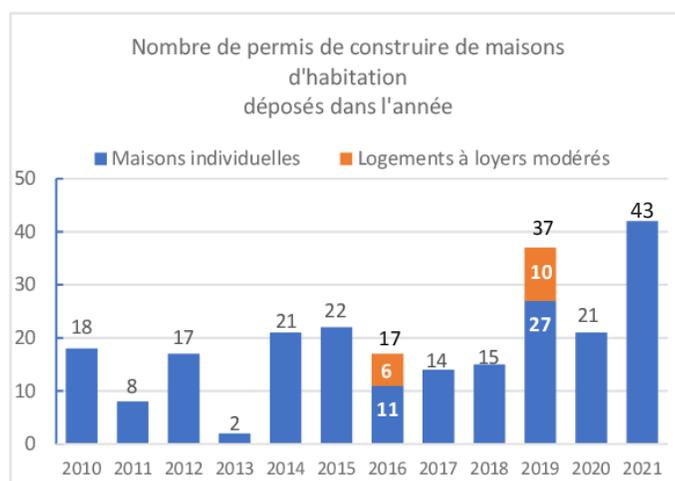
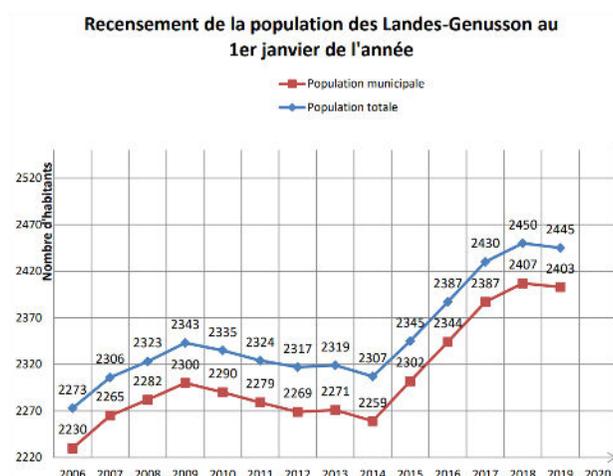
À l'équipe municipale qui s'investit avec les bénévoles dans les décorations de Noël,

À tous nos bénévoles qui interviennent dans nos 40 associations.

En raison de la situation sanitaire préoccupante, il n'y aura pas de cérémonie de vœux en janvier 2022. Les adjoints et leurs commissions vous présentent sur les pages suivantes un point sur leurs actions et réalisations de l'année 2021, merci aux élus pour leur investissement.

L'équipe municipale et l'ensemble du personnel vous offrent pour cette nouvelle année, leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

Le Maire - **Guy GIRARD**



Etat Civil des Landes-Genusson de 2011 à 2021

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Naissances	32	29	22	32	23	27	28	41	28	29	30
Mariages	9	8	9	6	7	13	5	9	5	8	8
Décès	23	27	20	21	18	31	24	21	38	26	45



Raphaël CHIRON

Adjoint à la vie associative et culturelle
raphael.chiron@leslandesgenusson.fr

TERRES DE JEUX 2024

Le 16 Décembre dernier, la commune des Landes a officiellement été labellisée « Terres de Jeux 2024 ».

Ce label institué par le comité d'organisation des jeux olympiques 2024 est à destination des collectivités locales. Il a pour but de créer une dynamique nationale autour de cet événement, en mettant en place des actions progressivement jusqu'aux JO, dans le but de faire vivre le sport, ou le faire découvrir.

La commission vie associative a souhaité s'engager dans cette démarche. Les actions qui peuvent être réalisées sont très diverses (découverte d'un sport méconnu sur la commune par le biais d'un match ou d'une démonstration, conférence avec un athlète olympique régional, concours de dessins pour les enfants, expo photos, organisation d'une épreuve intergénérationnelle, retransmission d'une épreuve, ...).

Ces actions pourront être aussi organisées en partenariat avec des associations locales. Les habitants désirant participer et promouvoir le label pourront s'impliquer également.



COVID

Comment ne pas parler du Coronavirus, qui perturbe nos vies depuis près de 2 ans maintenant.

Même si nous nous serions bien passés d'un tel sujet, il est de notre rôle de relayer les consignes gouvernementales et préfectorales auprès de nos associations et de nos habitants. Il n'est pas toujours facile d'y voir clair, les décrets ou circulaires sont souvent difficiles à interpréter.

C'est pourquoi il appartient à chacun d'entre nous de faire preuve d'indulgence, notamment envers nos dirigeants associatifs, que nous remercions plus que jamais pour leur engagement.

De nombreuses décisions ont dû être prises depuis près de 2 ans, d'annulation, de report, de limitation, de contrôle de pass sanitaire, etc..., parfois au dernier moment, et jamais de gaieté de cœur, mais toujours dans un souci de responsabilité. Ces règles sanitaires sont essentielles, n'oublions pas que le Covid a fait et continue à faire des victimes.

LES MINIONS NETTOYEURS

En Novembre dernier, 8 bénévoles ont participé à la première opération des Minions Nettoyeurs.

Cette association a été créée en 2019 par Jean-Pierre Sourisseau, de la Verrie, dans le but de sillonner la campagne et collecter les déchets qui encombrant les fossés, chemins, voies communales, etc.

Au fil du temps, cette organisation a essaimée dans différentes communes du Pays de Mortagne.

Ainsi, le 26 Novembre dernier, sous les bons conseils de Jean-Pierre Sourisseau, quelques bénévoles armés de vêtements et outillages appropriés se sont regroupés autour de Jean-Claude Douillard, responsable du groupe Landais.

Cette opération sera renouvelée régulièrement, si vous souhaitez participer à ce geste citoyen, vous êtes les bienvenus, n'hésitez pas à vous manifester en Mairie.



LABEL VENDEE DOUBLE COEUR

En réponse au dossier de candidature déposé par la commission vie associative, le Conseil Départemental de la Vendée a décidé d'attribuer à la commune des Landes le label « Vendée Double Cœur », lors de sa commission permanente du 19 Novembre 2021.

Ce label du Département de la Vendée met à l'honneur 10 communes qui œuvrent au quotidien sur leur territoire en faveur des associations et de leurs bénévoles, dans un esprit de dynamisme local, d'entraide, de soutien et de développement.

Parmi ces 10 communes lauréates, 3 seulement – dont Les Landes – ont obtenu la distinction spéciale « deux doubles cœurs ». C'est la reconnaissance par le département de la Vendée que Les Landes, avec sa quarantaine d'associations, est une commune de Vendée très engagée et investie en matière de bénévolat.

Ce label est une véritable reconnaissance envers nos responsables associatifs que nous tenons à féliciter, ainsi qu'à nos générations précédentes, qui nous ont transmis ce bel héritage.

Notre panel associatif est très varié (sportif, culturel, bricolage, nature, animations festives, jeux, etc...), d'autres sont nécessaires au fonctionnement de notre commune (OGEC, APEL, périscolaire,...). Cette grande variété permet à chacun d'y trouver sa place. Nous invitons nos habitants et nos nouveaux arrivants à intégrer les associations landaises, à apporter sa pierre à l'édifice, afin de transmettre le flambeau aux générations à venir.

Cette plus haute distinction au niveau départemental, nous permet, en plus de la reconnaissance de nos bénévoles, d'obtenir une subvention de 4 000 € qui sera dédiée à la formation de nos dirigeants ou à l'acquisition de matériels permettant d'organiser formations et réunions.



RENCONTRES ASSOCIATIONS

Depuis la mi-2021, la commission vie associative organise une rencontre individuelle avec chacune de nos 45 associations landaises. D'abord envisagées en tout début de mandature, elles n'ont pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire. L'objectif de ces rencontres est de discuter avec les dirigeants associatifs sur différents sujets autour du fonctionnement de l'association, l'organisation interne, ses réussites, ses points forts, mais aussi ses difficultés et ses besoins. Tous les sujets peuvent être abordés. Avec le recul des rencontres déjà effectuées, on se rend compte que les échanges sont très riches, et que ce moment est apprécié par tous, surtout dans cette période de « fatigue épidémique ».

Ces rencontres vont se poursuivre en début d'année 2022.



EN LIEN AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Plusieurs actions culturelles se font en lien avec la Communauté de Communes :

Bouge Ton Bocage : pour marquer le 10^e anniversaire de ce festival culturel, l'édition 2021 s'est exceptionnellement déroulée sur un seul week-end, à Chanverrie. En 2022, retour à la normale avec 4 dimanches en Septembre, dans 4 communes différentes, ce sera à St Martin pour notre pôle.

Saison estivale : plusieurs spectacles sont proposés au cours de l'été dans différentes communes (cinéma plein air, théâtre, contes pour enfants,...). En 2022, un spectacle devrait être proposé aux Landes.

Ecoles primaires : des interventions Musique et Danse pour les élèves des cycles 2 et 3, et un spectacle culturel pour ceux du cycle 1 seront de nouveau programmés en 2022.

Réseau des bibliothèques : développement d'une politique d'animation avec des temps forts intercommunaux (Prix des lecteurs, la parenthèse animée, Voyageur du soir,...)



COMMISSION COMMUNICATION



Emilie PIFTEAU

Adjointe à la communication
emilie.pifteau@leslandesgenusson.fr

L'ACTUALITE LANDAISE

Cette année, la commission a décidé de rafraîchir un peu notre Actualité Landaise en lui donnant de nouvelles couleurs pour la rendre plus lisible. L'Actualité Landaise est un bulletin mensuel très attendu car elle permet d'informer la population landaise et non-landaise sur la vie de la commune, sur les réalisations de travaux en cours et sur les projets municipaux à venir. Notre petit journal est imprimé à 1200 exemplaires et distribué par nos 16 bénévoles. Nous les remercions pour cette aide.



MARCHÉ

Depuis le jeudi 28 octobre nous accueillons sur notre commune un petit marché de producteurs locaux, de 16h00 à 19h00.

LES VERGERS DES EVERGREENS de St Fulgent vous proposent des fruits et légumes toutes les semaines et la FROMAGERIE LES SOURCES de la Gaubretière, ses produits laitiers une semaine sur deux.

Nous espérons que d'autres producteurs viendront les rejoindre dans l'année.



LA JOSEPHINE

La Commission a souhaité être au rendez-vous de la vague rose cette année en organisant le parcours permettant au plus grand nombre de femmes de participer et de se mobiliser pour la lutte contre le cancer du sein.

69 tee-shirts ont été retirés sur la commune et de nombreuses marcheuses et coureuses ont foulé notre parcours. Rendez-vous en octobre prochain pour renouveler cette vague rose sur notre commune.



DECORATIONS DE NOËL

Pour le plaisir des petits et des grands, nous avons décoré le bourg pour les fêtes de Noël.

Cette année, les boîtes aux lettres du Père Noël ont encore remporté un vif succès car plus de 120 lettres d'enfants landais et non-landais y ont été déposées.

Je tiens à remercier les retraités bénévoles et mes collègues peintres pour leur aide dans la confection de ces magnifiques décorations.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, faites-vous connaître, nous serons ravis d'agrandir l'équipe.



L'IMAGE DE LA COMMUNE

Cette année aura été marquée par le changement des « visuels » de la commune avec dans un premier temps la modernisation de l'Actualité Landaise.

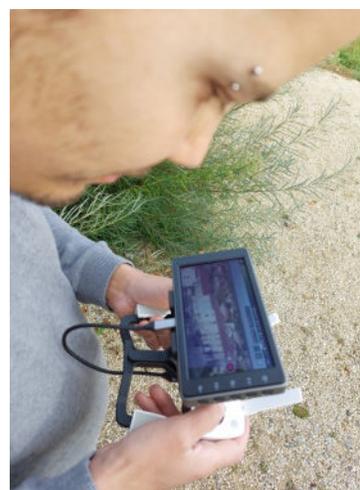
La commission a ensuite travaillé sur le logo de la commune qui a été réalisé il y a une trentaine d'années par M. LEBRUN. Nous le remercions pour le travail effectué à l'époque car l'ancien logo a su traverser les années et les tendances.

Aujourd'hui nous avons choisi de le rafraîchir un peu tout en restant dans les couleurs de notre commune à savoir :

- le bleu en rappel aux différents étangs (la Godelière et la Cité des Oiseaux)
- le vert, pour la sapinière de la Godelière et le bois de la Cité des Oiseaux
- le jaune et le rouge pour le dynamisme de l'ambition de la commune
- les oiseaux pour la Cité des Oiseaux.

Nous tenons à remercier Pierre CHIRON pour son aide dans la réalisation de ce logo.

Vous pouvez aussi retrouver dès aujourd'hui la vidéo de la commune réalisée par Jérémy GABORIT sur la page facebook de la commune et prochainement sur le site internet :



Tous ces visuels vont rejoindre les nouvelles photos qui seront réalisées au cours de l'année pour nous permettre de réactualiser et de refondre le site internet car celui-ci est vieillissant, il a déjà 8 ans, et ne répond plus aux normes actuelles (RGPD, RGAA....)





Régis MOUILLE

Adjoint à la voirie et l'urbanisme
regis.mouille@leslandesgenusson.fr

VOIRIE :

FINALISATION DU CENTRE BOURG

La phase définitive s'est achevée au printemps par les différents aménagements paysagers. Maintenant soyons patients, laissons les végétaux grandir et respectons-les afin d'avoir un cœur de bourg attrayant.



SENTIERS

Le volet paysager du sentier des Oiseaux et du lotissement des Oiseaux 2 faisait partie du même marché. Les plantations sont terminées, la réception des travaux vient d'être faite.



RUE JEANNE D'ARC

Dans le cadre de la construction des 10 logements, et en lien avec le service assainissement de la Communauté de Communes des Pays de Mortagne, la réhabilitation des réseaux était nécessaire. Le coût restant à la charge de la commune pour la reprise de la voirie, ainsi que la création du trottoir (reste à réaliser) côté nouveaux logements, s'élève à 27.160,00 €.



VOIRIE COMMUNALE

En début d'année un tour de commune a été effectué afin de définir les priorités de travaux de voirie pour cette année 2021 (plan ci-contre).

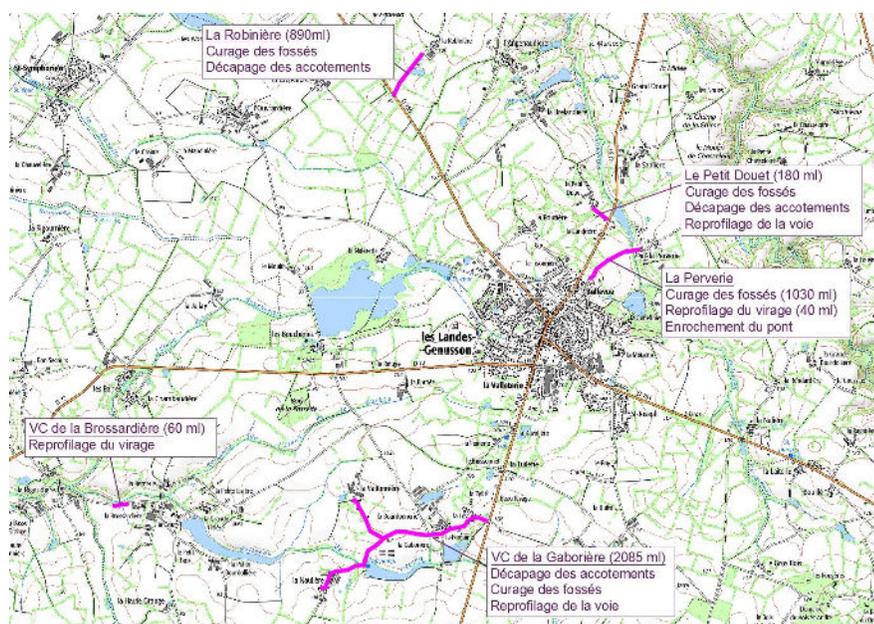
Pour la réfection des routes le linéaire de reprise en bi-couche est de 2.365 m.

Pour la reprise de l'accotement et curage des fossés, le linéaire est de 1.920 m.

Le montant de ces travaux, point-à-temps compris, s'élève à 137.791,08 €.

Au coup par coup quelques petits travaux d'urgence réalisés par Didier CHALLET viennent se rajouter à ce chiffre.

Dans l'actualité landaise de novembre, nous vous faisons part du tracé du futur chemin agricole, à ce jour, nous poursuivons les démarches pour la faisabilité du projet.



TRAVAUX ANNEKES SÉCURITAIRES

Dans notre rôle d'élu, de sécurité à chacun, et surtout dans le but de faire ralentir les automobilistes, nous avons installé deux écluses (route de Bazoges en Paillers et route de la Gaubretière). Le coût de ces ouvrages est de 9.638,40 €.

Aussi deux endroits ont été priorisés en terme de sécurité, le pont entre le village de la Grande Lisière et celui de la Cour, ainsi que le bord de la fosse de la Tisonnière. Dans les deux cas, les lisses bois étaient vieillissantes et détériorées.



URBANISME :

La demande de permis de construire est toujours aussi soutenue surtout en cette fin d'année. Les coûts des matières premières et la nouvelle réglementation 2022 plus contraignante et plus coûteuse en sont la cause.

LOTISSEMENT DES OISEAUX 2

Au cours de ce dernier semestre les phases définitives ont été exécutées avec en marge la signalétique sécuritaire inscrite au sol. Les 5 parcelles restantes sont toutes réservées, l'une d'elles est en construction.



LOTISSEMENT DES OISEAUX 3

La voirie provisoire mono-couche, les installations des réseaux et la pose des coffrets à chaque parcelle se sont terminées fin juin. Ça y est les premières constructions sont commencées.



En conclusion, pour satisfaire la demande, il nous faut penser au prochain lotissement avec des projets d'aménagement qui peuvent être différents et plus en adéquation avec l'espace urbain de notre cœur de bourg.



Laurence POINTECOUTEAU

Adjointe aux affaires sociales et familiales

laurence.pointecouteau@leslandesgenusson.fr

Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale composé d'élus et de membres citoyens a pour rôle de venir en aide aux personnes les plus fragiles de notre territoire : lutte contre l'exclusion, accompagnement des personnes âgées, soutien des personnes souffrant de handicap et gestion des différentes structures destinées aux enfants (restaurant

scolaire et Colimaçon). Le CCAS est associé à la gestion de notre EHPAD le Foyer des Bruyères. Il se préoccupe également des plus démunis en lien avec l'assistante sociale, le secours catholique et gère l'accès à l'épicerie solidaire de Mortagne sur Sèvre.

RESTAURANT SCOLAIRE

L'organisation durant la crise sanitaire nous obligeait à un protocole particulier, les bénévoles ne participaient plus. Cette année scolaire 2021-2022, nous avons pu revenir à un rythme normal. Du fait d'une augmentation des effectifs, nous avons donc mis en place une nouvelle organisation avec 2 services. Ce nouveau système engendre moins de bruit du fait que les enfants, au nombre moyen de 225, sont moins nombreux à chaque service et le temps sur les cours est plus confortable pour la surveillance. Tout cela est plutôt bien apprécié par tout le monde (les enfants, les employés au nombre de 5 et les 2 bénévoles chaque jour). A ce propos 3 nouvelles personnes viennent étoffer l'équipe de 8 bénévoles déjà en place. Merci à elles.

Le restaurant scolaire des Landes Genusson s'est doté pour cette année scolaire d'un programme de réduction du gaspillage alimentaire. La Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire accompagne la municipalité dans ce projet avec le soutien financier du Pays de Mortagne. Il a été défini un plan d'actions, par les pesées journalières des aliments non mangés, les portions servies selon l'appétit et les goûts de chaque enfant pour réduire le gaspillage alimentaire et la production de déchets.



COLIMAÇON

Colimaçon est un groupement de 3 communes, Les Landes Genusson, St Aubin des Ormeaux et St Martin des Tilleuls où les enfants sont accueillis soit au périscolaire soit au centre de loisirs mercredi et "vacances scolaires". La fréquentation a fortement augmenté depuis septembre du fait d'une ouverture de classe et des Petites Sections très nombreux. Une réflexion a conduit à un projet d'agrandissement des locaux qui est en cours et devrait être opérationnel à la rentrée 2022. Une proposition d'accueil dans un local de l'école St Raphaël a été faite dans l'attente de la réception des travaux.



PASSEPORT DU CIVISME

En partenariat, la commission sociale et l'école St Raphaël ont élaboré un livret "Passeport du civisme". Le but de cette opération est de proposer aux élèves de CM1 & CM2 diverses actions sur le civisme. Les différents thèmes ont été choisis en lien avec les membres de la commission sociale, la directrice de l'école et chaque ambassadeur expert dans son domaine.

Les actions sont :

- 1- Les élections présidentielles
- 2- Devoir de mémoire
- 3- Qu'est-ce que le Patrimoine?
- 4- Créer du lien entre les générations
- 5- J'observe et je respecte la nature
- 6- Dangers d'internet



Certaines actions sont collectives et réalisées sur le temps scolaire et d'autres sont individuelles. Les familles sont sollicitées pour encourager les enfants dans leur engagement pour l'année scolaire 2021-2022.

Les actions se déroulent tout au long de l'année selon un calendrier établi, en général une action par mois. Quelques actions depuis le début de l'année scolaire : Commémoration du 11 novembre - Patrimoine avec la visite de la sacristie et la montée au clocher - Echanges avec les résidents de l'EHPAD sur le « Hier et aujourd'hui » .

DEPLACEMENT SOLIDAIRE

Le déplacement solidaire est un service d'aide aux personnes à mobilité réduite pour se rendre à des rdv médicaux, courses de nécessité, des visites à des proches... qui répond à une demande en évolution.

6 Chauffeurs bénévoles se tiennent disponibles et prêts à intervenir. Merci à eux.

En 2021, 28 personnes ont bénéficié de 264 sorties. L'adhésion est gratuite, seule une participation est demandée pour les défraiements des chauffeurs-bénévoles.



LES AÎNÉS

La situation sanitaire est venue perturber deux années de suite l'organisation du goûter des aînés. Afin de ne pas oublier nos aînés, un calendrier a donc été réalisé à leur attention accompagné de chocolats de Noël. Les membres du CCAS ont fait la distribution aux personnes de 75 ans et plus. Cette opération a permis de bons échanges en cette période de fêtes.

La tradition est également de transmettre les vœux du CCAS aux résidents le 31 décembre en leur remettant également le calendrier et les petits chocolats.



Nous restons à votre écoute

Pour toute information prendre contact auprès de l'accueil en Mairie au :

Téléphone : 02 51 91 62 77

Mail : accueil@les-landes-genusson.fr



Jean-Pierre ROY
Adjoint aux bâtiments
jproy.valton@gmail.com

LES RÉALISATIONS EN 2021 :

4^{ÈME} COMMERCE

Après 9 mois de construction, la société Familidoo, concepteur de poussettes adaptées aux besoins des crèches et des assistantes maternelles, s'est installée dans le 4^{ème} commerce rue de la Fontaine en mars 2021.



CENTRE BOURG

Suite à la réalisation de la halle, la route s'est rapprochée de l'église. Il a fallu créer un mur de soutènement au pied de celle-ci pour un renforcement des fondations qui ont été fragilisées.



ÉCO-PÂTURAGE

A l'entrée du lotissement de la métairie, un éco-pâturage a vu le jour. Le bassin de rétention a été clôturé, un abri a été construit par les habitants pour abriter les petites chèvres. Les nombreux enfants se sont réjouis du projet et rendent visite aux animaux.



TRANSFO RUE DES MÉSANGES

Le transfo rue des mésanges a retrouvé des couleurs et des oiseaux (mésanges) ont été peints sur 3 faces. Coût total: 1.250,00 € dont 66% de subventions.



DÉMOLITIONS

Fin mars 2021, la commune a procédé à deux démolitions de maisons individuelles anciennes. Une située 33 rue Clémenceau, ce site permettra la construction de deux maisons individuelles. La deuxième est au 26 rue de Gaulle en face du pôle santé. Dans un premier temps l'emplacement sera utilisé comme parking.



LES PROJETS :

MISE AUX NORMES DE LA STATION SERVICE

Notre Coccimarket a une station qui a besoin d'être remise aux normes. Dans le 2ème trimestre 2022, les travaux seront effectués, deux nouvelles cuves seront posées ainsi que l'élargissement de la voie pour permettre l'accessibilité PMR.



AGRANDISSEMENT DU CENTRE PERISCOLAIRE

L'agrandissement du périscolaire sera réalisé pour la rentrée 2022, l'emprise sera de 75m². Une salle d'animation sera créée ainsi que des toilettes petite enfance. Ceci afin de répondre aux normes réglementaires d'accueil des jeunes enfants pour pouvoir recevoir jusqu'à 60 enfants et ainsi répondre aux besoins urgents.

AFFECTATION DES CHARGES

Contrôle et maintenance annuels		Réparations diverses pour les différents bâtiments	
Contrôle Qualiconsult	2.371,25€	Chauffage Salle Notre Dame (remplacement)	4.089,12€
Contrôle radon	882,00€	Rénovation, Mise en sécurité du local des	8.339,53€
Maintenance radiants complexe sportif	2.646,24€	Démoussages bâtiments	1.737,90€
Maintenance comptabilité	3.008,35€	Etanchéité chèneau bar du foot	3.392,64€
Maintenance copieur	1.348,99€	Plomberies diverses et réparation pompe à	3.263,78€
Maintenance extincteurs	2.309,82€	Divers (Peinture et aménagement de salles)	3.978,86€
TOTAL	12.568,67€	TOTAL	24.801,61€

TRAVAUX EN COURS OU À RÉALISER EN 2022

Actuellement l'association du Vairon Landais a réalisé plusieurs bacs en parpaings (pêcherie) en sortie de vidange de l'étang de la Godelinière. Il ne reste plus que le crépissage.

La toiture de l'ancien Sporting (Place de l'Eglise) sera refaite courant du 1^{er} semestre 2022.

Le transfo rue de la Garenne sera lui aussi relooké sur 2 faces.

La maison située 10 rue de Gaulle va être réhabilitée en commerce. Le projet de rénovation est en cours, il est prévu le raccordement au réseau EU et EP.

Le commencement de la Médiathèque est prévu début février avec la démolition des anciennes mairie et cantine.



DATES A RETENIR

Date de conseil	Date limite de dépôt des articles	Date d'encartage	Date de distribution
11 janvier 2022	10 janvier 2022	29 janvier 2022	31 janvier 2022
3 février 2022	7 février 2022	26 février 2022	28 février 2022
10 mars 2022	15 mars 2022	2 avril 2022	5 avril 2022
7 avril 2022	11 avril 2022	30 avril 2022	2 mai 2022
5 mai 2022	9 mai 2022	28 mai 2022	30 mai 2022
9 juin 2022	13 juin 2022	2 juillet 2022	4 juillet 2022
12 juillet 2022	15 août 2022	3 septembre 2022	5 septembre 2022
1 septembre 2022	12 septembre 2022	1 octobre 2022	3 octobre 2022
6 octobre 2022	10 octobre 2022	29 octobre 2022	31 octobre 2022
3 novembre 2022	14 novembre 2022	3 décembre 2022	5 décembre 2022
8 décembre 2022	19 décembre 2022	14 janvier 2023	16 janvier 2023



Naissances (27,28,29,30)

- 12 novembre : POIRIER Gauthier
– 3 rue Rabelais
- 15 novembre : LEGOUAIS JACQUET Timothée
– 27 Bis rue Jean Yole
- 16 décembre : SOULLARD Annette
– 9 rue des Jonquilles
- 19 décembre : TRIBALLIER Arya
– 23 rue du Poitou



Décès (39, 40, 41, 42, 43, 44, 45)

- 04 septembre : GOURRAUD Didier
– 4 La Métairie (54 ans)
- 27 novembre : CHEVALLIER Gaylord
– Mortagne-Sur-Sèvre (27 ans)
- 02 décembre : MOREAU Pierre
– EHPAD « Les Bruyères » (84 ans)
- 10 décembre : LANDREAU André
– EHPAD « Les Bruyères » (91 ans)
- 10 décembre : SOULARD Michel
– EHPAD « Les Bruyères » (79 ans)
- 09 décembre : SNECK Éric
– 35 rue Jean Yole (56 ans)
- 25 décembre : GABORIEAU Martial
– 14 rue Victor Hugo (68 ans)

EMPLOI

La commune des Landes-Génusson recherche un agent de restauration pour le restaurant scolaire ainsi qu'une personne pour la périscolaire.

Renseignements en mairie.



ELECTIONS PRESIDENTIELLES

10 et 24 AVRIL 2022

Les 10 et 24 avril, vous allez élire le Président de la République. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Vous avez au plus tard jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour vous inscrire sur les listes électorales.

TROIS OPTIONS :

*Je me déplace à l'accueil de la mairie muni des justificatifs demandés (un justificatif de domicile de moins de 3 mois, un document prouvant votre identité)

*Je privilégie le web: www.service-public.fr, rubrique « papiers-citoyenneté ».

*J'envoie le formulaire CERFA n°12669*02 par courrier postal accompagné des justificatifs à : Mairie, 15 rue d'Anjou, 85130 LES LANDES GENUSSON

Vous pouvez aussi vérifier que vous êtes bien inscrit ou connaître l'adresse de votre bureau de vote en allant sur le site du service public:

www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/service-en-ligne-et-formulaires/ISE



 Horaires de la Mairie	Ouverture de la Mairie Lundi au vendredi de 10h à 12h Permanences téléphoniques 02 51 91 62 77 lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45

 bibliothèque mercredi 15h30 à 17h30 samedi 10h à 12h	 agence postale lundi au samedi de 10h à 12h	 pluviométrie novembre 41,5 mm décembre 104,5 mm cumul année 2021 758,50 mm
---	--	---



SUITE DU PASSEPORT DU CIVISME A L'EHPAD

Deux belles rencontres , entre Léane élève de CM1 et 4 de nos résidentes.

Dans le cadre du passeport citoyen, Léane est venue à l'EHPAD rencontrer des résidentes à l'atelier bibliothèque. Ensemble , elles ont beaucoup échangé sur ce qu'elles ont vécu enfant et ce que vit Léane aujourd'hui . Elles ont vu les différences et aussi ce qui ne changeait pas . Il y a eu des rires, et beaucoup de plaisir .

Puis, elles ont pris la plume pour composer ce poème. Chacune y a mis son grain de sel.

C'est fièrement qu'elles vous l'offrent. Beau symbole de cet échange intergénérationnel.

Elles ont promis de se revoir en 2022.



RECETTE DE GÉNÉRATION

*Prenez quelques mamies
Mais ne les laissez pas seules
Léane en compagnie
Et les idées s'envolent !*

*Jouez ensemble à la corde à sauter,
A la balle au prisonnier,
A moins que vous vouliez switcher,
Vous cacher ou jouer à la marelle,
Vous essayer à la balancelle,
Aller plus haut vers le ciel !*

*Le gâteau du dimanche, fait par maman,
Le Savoie qui ravit les gourmands...
La tarte aux pommes qui nous met l'eau à la
bouche,
Autant d'attentions qui nous touchent !*

*Tartines de beurre avec du chocolat gratté,
Ou quelques brins de ciboulette bien ciselés ...
Une pierre de sucre ou un crocodile rigolo,
C'est la joie des marmots !*

*Parfois punis, on fait des tours de cour...
Cinq minutes de moins de récréation,
Ou mis au coin pour la punition...
Gare au bonnet d'âne, ou sur le dos, le cahier plein
de tâches,
Et vous risquez de multiplier les
tours de cour !
Préférez ne pas faire de bêtises,
Comme Bernadette,
Ah oui, ça c'est chouette !*

*La douche presque tous les jours,
Ou l'eau du puits qu'on fait chauffer,
La grande bassine, pour se laver...
Ben, j'ferais pas ça tous les jours !!!*

*Pour le vétérinaire ou le docteur,
Allez téléphoner
Il faut y aller à pied
Chez le voisin ou à la poste !
Moi, j'ai un téléphone pour jouer,
Pour un message sur Tic-Toc que je poste,
Pour prendre des photos
Ou écouter la radio !*

*Léane ravie d'aller inviter les mamies
Pour la séance de poésie.
Moment joyeux et convivial
Avec un bon goûter, on se régale !*





LE YOGA AVEC L'ASSOCIATION "GRAINE DE LOTUS"

Le yoga est accessible à tous, quelques soient nos capacités physiques, dans un esprit de détente et de bien-être. C'est un moment privilégié pour prendre soin de soi.

Si vous avez envie d'un moment de détente personnel, venez nous rejoindre pour découvrir les bienfaits du yoga qui se pratique A TOUT AGE.

Le travail d'étirement des muscles, les différentes postures proposées, la respiration, la concentration intérieure favorisent le lâcher prise.

Aidée par Graine de Lotus et impliquée par le désir d'évolution, notre professeur, Patricia GIUSTINIANI continue de se former pour nous faire profiter de ses apprentissages.

Tout nouvel adhérent peut bénéficier de 2 cours de découverte avant l'inscription.

Quelques nouveautés sont proposées dans certains cours comme les Yogas HATHA...NIDRA... RIRE et le yoga santé. Vous découvrez ci-dessous les cours proposés sur notre territoire :

- **Lundi : Mortagne S/Sèvre** de 9h15 à 10h15 salle de judo Stéphane Traineau [Patricia](#)
Chambretaud de 15h15 à 16h15 à la salle Polyvalente. [Patricia](#)
St Malo du Bois de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente. [Patricia](#)
- **Mardi : Les landes-Génusson** de 9h15 à 10h15 salle Safrane. [Patricia](#)
La Gaubretière de 11h à 12h à la salle des fêtes. [Patricia](#)
Mortagne S/Sèvre de 18h45 à 19h45 à la salle de la cave. [Patricia](#)
Chambretaud de 19h à 20h à la salle polyvalente. [Magalie Hatha Yoga](#)



- **Mercredi : La Verrie** de 18h à 19h à la salle H.V. Mallard. [Patricia](#)
La Gaubretière de 19h30 à 20h30 à la salle des Fêtes. [Patricia](#)
Treize vents de 20h à 21h à la salle polyvalente. [Magalie Hatha Yoga](#)
- **Jeudi : La Verrie** de 9h15 à 10h15 cours yoga/santé sur inscription et entretien préalable avec notre professeur [Patricia](#) 06-08-52-19-41. Cours à la salle HV Mallard.
La Verrie de 10h30 à 11h30 à la salle des Arts Martiaux (Salle Paul Bourgeois) [Patricia](#)
La Gaubretière de 19h15 à 20h15 les yogas du rire ou nidra en alternance avec [Stéphanie](#)

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre Yvette Bourcier au 06-72-05-20-91 .

Amis retraités Landais, ceci vous concerne

Les membres du bureau et les adhérents du club du temps libre vous invitent à venir les rejoindre, et profiter ainsi des activités et des divertissements proposés. Ils seront heureux de vous accueillir et permettre ainsi d'avoir plus d'adhérents, plus jeunes qui pourront prendre le relais des responsabilités.

Donc chers amis nous comptons sur vous, n'attendez pas pour compléter notre effectif, tous sont prêts à vous accueillir et faire le nécessaire pour faciliter votre intégration.

Nous vous invitons à notre Assemblée Générale ainsi que les inscriptions prévues le jeudi 27 janvier 2022. Tarif 15 €

A bientôt parmi nous.



PROCHAINE COLLECTE DE PAPIER

LE VENDREDI 28 JANVIER
DE 16H30 À 18H

LE SAMEDI 29 JANVIER
DE 9H30 À 12H

VENEZ DÉPOSER VOS PAPIERS
DERRIÈRE L'ENTREPRISE RIEKER
RUE DU STADE

Merci encore pour votre contribution !



LA FOCALÉ LANDAISE

La Focale Landaise est née il y a presque 1 an, avec un bureau composé de Fanny Goudet (présidente) Stéphane Manière (secrétaire) et Morgan Charrier (trésorier). Ces 12 derniers mois, à travers des animations théoriques, puis des sorties de mise en pratique à Tiffauges et à la Godelinière (light painting), chacun a pu commencer ou confirmer sa pratique de la photo.

Pour rythmer l'été, nous avons organisé un rallye photo ouvert à tous et dernièrement nous avons lancé des cours d'initiation aux logiciels de retouches.

Pour l'année à venir, plusieurs projets sont en cours : pour la Mairie avec le nouveau site internet, pour la prochaine édition des Arts s'en mêlent, et enfin une exposition des membres de l'association.

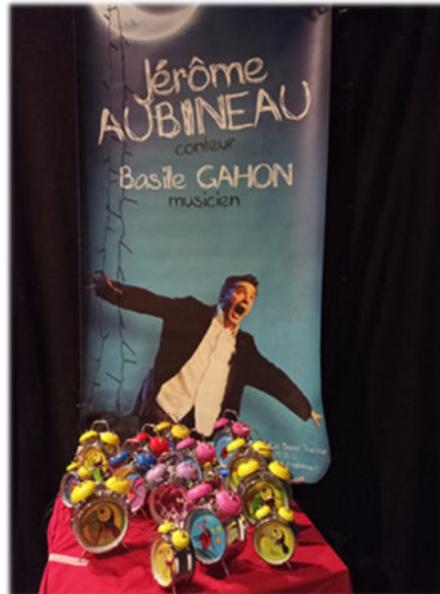
Alors, si vous êtes passionné(e), motivé(e), intéressé(e) quel que soit votre niveau, notre AG aura lieu le 1^{er} février 2022 à 20h salle Indigo



BIBLIOTHEQUE " MILLE ET UNE PAGES "

CONTE DE NOEL : environ 70 enfants accompagnés de leurs parents ou grands-parents sont venus écouter les aventures d'Oscar racontées dans le conte "Le réveil Maman" de Jérôme AUBINEAU. Cette escapade dans l'imaginaire fut un moment de douceur et de bonheur apprécié de tous.

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Résultats de la collecte du lundi 20 décembre 2021 : 123 donateurs dont 5 nouveaux.

La prochaine collecte aura lieu le jeudi 1er septembre 2022 à la Godelinière. Toutes les personnes de 18 ans à 70 ans inclus peuvent donner leur sang.

Depuis le début de la crise sanitaire, les inscriptions se font en priorité sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.santé.fr.

Le pass sanitaire n'est pas exigé. Un masque vous est donné à l'entrée pour la durée de la collecte.



Rétrospective de l'année 2021 des Assos

Le cinéma de plein air organisé par
Land Nature et le Département
le vendredi 27 août.
Projection du film "Donne-moi des
Ailes" de Nicolas Vanier



Le Scrabble





*Depuis 2 ans, l'association FIT'LAND propose
des cours de pilates et zumba dédiés à la
Joséphine.*

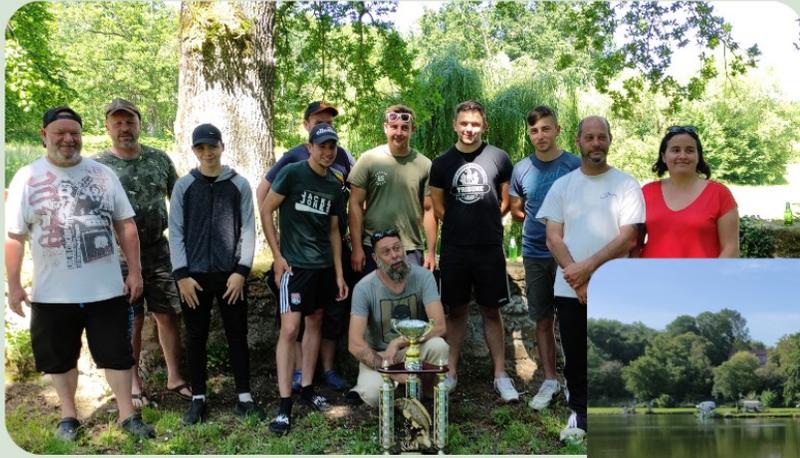
Fit'Land verse 500€

à la recherche contre le cancer du sein



*Le vendredi 10 décembre 2021,
Rythm'Land a permis aux danseurs
d'accomplir leur spectacle,
malheureusement sans les parents en
raison des conditions sanitaires.*





Le 13 juin 2021
Convi carp



Le 12 septembre 2021
Marathon de pêche au coup



Le 9 juin 2021
Journée avec l'EHPAD



Le pique nique des amicalistes
en septembre (ci-dessus)



Plusieurs équipes de l'amicale ont participé
à la course des Farfas de St Paul en Pareds
(ci-cantre)

<u>NOM et Prénom</u>	<u>Adresse</u>	<u>Lieu et date de naissance</u>	
BLOUIN Mia	6 rue des Éperviers	CHOLET	05 Avril
BOISSEAU Naël	2 rue des Aigrettes	LA ROCHE S/YON	02 Juillet
BOSSARD Léonard	14 rue des Colverts	CHOLET	06 Novembre
BOUDAUD Léo	21 rue de la Fontaine	CHOLET	14 Mai
BOUDEAU Louis	L'Ouvrardière	CHOLET	07 Octobre
	2 route de St Symphorien		
BOUSSEAU Julia	05 rue des Charpentiers	CHOLET	07 Janvier
BRETIN Ulysse	1 La Rondardière	CHOLET	28 septembre
BROCHÉ Agathe	45 rue de la Vendée	CHOLET	28 Janvier
CHARRIER Albane	12 rue des Pinsons	CHOLET	22 Juin
CHATELIER Léon	4 rue des Tilleuls	CHOLET	19 Septembre
CHIRON Adèle	16 rue des Hirondelles	CHOLET	09 Août
CORNUAULT Rose	4 rue du Cdt Cousteau	CHOLET	29 Juin
DA SILVA Élizio	5 La Robinière	CHOLET	12 Mars
DAVID Adèle	5 rue des Chardonnerets	CHOLET	13 Mars
GABORIT Mily	24 rue du Poitou	FONTENAY-LE-COMTE	27 Janvier
GABORIT Liv	L'Ouvrardière, 4 rue des Métayers	CHOLET	09 Juin
	La Lévière		
GAUTHIER Calie	La Lévière	CHOLET	26 Janvier
GAUTRET Léo	6 rue du Stade	CHOLET	14 Août
LEGOUAI JACQUET Timothée	27 Bis rue Jean Yole	CHOLET	15 Novembre
LEGRAND LIMOUSIN Izia	La Poutière	CHOLET	09 août
NEAU Ashley	14 rue Jean Yole	CHOLET	08 Avril
NOURRY Elliott	3 rue des Aigrettes	CHOLET	03 Avril
PINEAU Ilona	2 Place des Lilas	CHOLET	18 Mai
POIRIER Gauthier	3 rue Rabelais	CHOLET	12 Novembre
POIRON Agathe	3 impasse des Sabotiers	CHOLET	21 Octobre
POUPLIN Olivia	3 rue des Ormeaux	CHOLET	14 Octobre
PONTREAU Éléonore	18 rue des Pinsons	CHOLET	05 Janvier
ROUSSIN Ella	6 Chemin de l'Ouche	CHOLET	06 Août
SOULLARD Annette	9 rue des Jonquilles	CHOLET	16 Décembre
TRIBALLIER Arya	23 rue du Poitou	CHOLET	19 Décembre

 Mariages

<u>NOM et PRENOM</u>	<u>Date</u>
BOSSARD Julien et LAUDE Laetitia	20 mars
BOIDE David et VERNAGEAU Chloé	20 mars
CAILLER Jean-Pierre et PROTEAU Claudie	03 avril
CHARBONNEAU Olivier et MARCHAND Jennifer	03 juillet
CHIRON Romain et ROUX Marguerite	14 août
LEGOUAI Damien et JACQUET Adeline	1 ^{er} septembre

 Décès

<u>NOM et PRENOM</u>	<u>Date</u>	<u>NOM et PRENOM</u>	<u>Date</u>
AUDUREAU Marie (Veuve NOURRY)	14 Avril	GABORIEAU Martial	25 Décembre
BARDON Colette (Veuve SEGUIN)	25 Février	GIRARDEAU Cécile (Veuve BONNEAU)	17 Octobre
BARRANGER Jeanne (Épouse PAILLAT)	07 Février	GOURNES Solange (Veuve MILLOUR)	09 Avril
BARRANGER Robert	22 Septembre	GOURRAUD Didier	04 Septembre
BARREAU Sollange	09 Janvier	GUIBERT Jean	04 Juillet
BASSET Henri	01 Mai	LANDREAU André	10 Décembre
BLANCHARD Anne (Veuve LUCAS)	01 mars	LEBOEUF Cécile (Veuve BARRANGER)	05 Février
BOISSEAU Victor	29 Mars	LE CONTE Gérard	03 Septembre
BONNIN Yves	05 Mai	LUCAS Louis	19 Août
BOSSARD Joseph	14 Juillet	MOREAU Pierre	02 Décembre
BOSSARD Joseph	11 Septembre	PASQUIER Eugène	13 Janvier
BOUDAUD Claudette (Veuve FONTENIT)	11 Janvier	PIVETEAU Paul	20 Octobre
BOUDAUD Madeleine (Veuve GUÉDON)	20 Septembre	POIRON Blandine (Veuve BRIN)	06 Juillet
BRIN Annick (Veuve PELLOQUIN)	06 Avril	RAMBAUD Jeanne (Veuve BRACHET)	09 Novembre
BRIZARD Michel	07 Août	REINTAUX Marguerite (Vve HERVOUET)	15 Mars
CHAMPIN Marie	25 Juin	RIPOCHE Simonne (Veuve RETAILLEAU)	25 Janvier
CHATAIGNER Lucien	08 Novembre	SNECK Eric	09 Décembre
CHEVALLIER Gaylord	27 Novembre	SOULARD Alcide	25 Septembre
CHIRON Marietta	23 Mai	SOULARD Michel	10 Décembre
COUTAND Joseph	10 Avril	SOULARD Yvette (Veuve GOURAUD)	13 Janvier
DEFONTAINES Marcelle (Veuve HERVÉ)	18 Juin	SUAUDEAU Yannick	21 Novembre
DUCHATEAU Jean-Yves	13 août	YOU Marcel	19 Juin
DURANDET Michel	15 Août		



EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2021

Présents :

Mmes BAUDON, BOSSARD, BRETIN, ESENS, GABORIEAU, GALAIS, PIFTEAU, POINTECOUTEAU, POUPLAIN ;
MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HERLIN, HILAIRET, MOUILLÉ, O ROY, SUAUDEAU, VINET.

Absents excusés: M. JP ROY

Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 11 janvier 2022

EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :
- l'immeuble situé 40 rue d'Anjou, cadastré section AB n°172 d'une superficie totale de 416 m².

CONVENTION AVEC AGPU – ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE – AMENAGEMENTS URBAINS RUE D'Auvergne

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude a été engagée portant requalification de la rue d'Auvergne ouvrant rue de Gaulle, par suite du projet de réhabilitation de l'immeuble sis au 27 rue de Gaulle en vue du transfert de la pharmacie confrontant à terme le cabinet médical.

En connexion avec un futur projet de lotissement sur le site de l'ancienne pépinière "Marchand", il est nécessaire de coordonner le réaménagement de la voie publique, offrant une cohérence urbaine avec le projet de la nouvelle pharmacie. Définie sur une enveloppe globale de travaux de 857.940,99 €, la mission de maîtrise d'œuvre globale serait établie aux honoraires de 38.620 € HT. Une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pourrait être établie avec la société AGPU sise à Nantes.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur ladite convention et l'assiette de rémunération.

10 RUE DE GAULLE - REHABILITATION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune a acquis le 9 octobre 2020 l'immeuble sis au 10 rue de Gaulle. Cette acquisition s'est alors inscrite dans la volonté de contribuer au maintien du commerce et des services de proximité offerts aux Landais dans l'hyper centre à proximité de l'église.

Cet immeuble cadastré section AB numéro 417 d'une emprise foncière de 123 m² est composé d'un étage et jardin.

Les études de faisabilités seront prochainement lancées afin de déterminer la typologie de réhabilitation (commerce/ service exclusivement ou exceptionnellement mixte avec de l'habitat locatif au premier étage). Les coûts alors produits détermineront la faisabilité de l'opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal approuve l'engagement des études nécessaires et établir les opérations du marché de travaux correspondant.

CONVENTION AVEC LA SPL VENDEE EXPANSION – ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE – EXTENSION DU POLE SANTE

A ce jour et pour répondre à un besoin évident d'expansion de la maison de santé, la Commune travaille en partenariat avec la Communauté de Commune du Pays de Mortagne pour réfléchir à son agrandissement garantissant ainsi l'inscription du projet dans une cohérence territoriale en lien avec les partenaires (intercommunalité, professionnels, ARS, région). Cette coordination aboutit à une organisation pluriprofessionnelle coordonnée à l'échelle du territoire intercommunal.

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude a été lancée afin d'agrandir la maison de santé.

Pour ce faire il est nécessaire de lancer par convention une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de déterminer la faisabilité de l'opération. Il est ainsi proposé de contractualiser l'assistance à Maîtrise d'ouvrage avec la SPL Vendée expansion aux conditions susvisées. La rémunération est établie à la somme forfaitaire de 1.400 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées, approuve ladite convention et les assiettes de rémunération.

CONVENTION AVEC LA SPL VENDEE EXPANSION – ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE – REHABILITATION DES VESTIAIRES DE FOOTBALL ET SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude a été lancée afin d'agrandir les vestiaires du football club, réaménager une partie de la salle polyvalente du complexe sportif et régler le problème d'humidité du plancher de la salle de tennis de table. Pour ce faire il est nécessaire de lancer par convention une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de déterminer un avant-projet, déterminer la faisabilité de l'opération et programmer les consultations correspondantes. Il est ainsi proposé de contractualiser l'assistance à Maîtrise d'ouvrage avec la SPL Vendée expansion aux conditions susvisées.

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis concernant la faisabilité du projet de construction de vestiaires de football et réaménagement d'une partie de la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées, approuve ladite convention et les assiettes de rémunération.